



source : <http://survol.noumea.nc>

ÉCOMOBILITÉ, ET SI ON SE DÉPLAÇAIT AUTREMENT ?

L'augmentation du nombre de voitures, la saturation du réseau routier, l'impact énergétique, la sécurité routière et la qualité de l'air sont autant d'enjeux liés à la problématique des déplacements dans les agglomérations. En réponse, l'écomobilité – ou mobilité durable – est une politique d'aménagement et de gestion du territoire et de la ville, qui favorise des déplacements pratiques, peu polluants et respectueux de l'en-

vironnement ainsi que du cadre de vie.

La mobilité durable concerne tant l'urbanisme, les infrastructures et l'organisation du réseau de transport que la sensibilisation et l'éducation des populations. Elle repose donc sur le développement de principes d'organisation et de technologies qui favorisent les modes de déplacements alternatifs et doux (marche, vélo, roller...), les transports en commun et la réduction des émissions de polluants et de gaz à effet de serre*.

Parmi les actions qui peuvent être mises en place, nous pouvons citer :

- le principe de la ville dense et mixte (commerces,

services, emplois dans un même périmètre), qui peut limiter le besoin de longs déplacements ;

- les transports en commun plus fluides, plus confortables, avec des cadences appropriées ;
- les vélos ou véhicules partagés et un réseau de pistes cyclables ;
- une multimodalité des moyens de transport facilitée ;
- un accroissement du parc de véhicules propres, électriques, des stations de recharge ;
- des actions de sensibilisation et d'éducation de la population.

L'ADEME-NC, en association avec Scal'Air et les acteurs locaux, travaille actuellement sur les manières de favoriser l'écomobilité au sein de l'agglomération de Nouméa (article p. 5).

* Le dioxyde de carbone (CO_2 , principal gaz à effet de serre), les oxydes d'azote (NOx) et les particules fines (PM_{10}) sont les principaux polluants émis par le trafic routier.

LES INDICES DE LA QUALITÉ DE L'AIR À NOUMÉA ET SUR LE RÉSEAU DE MESURE DU SUD DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE p. 2

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'INFORMATION PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE (SO_2) AU NIVEAU DU QUARTIER DE LA VALLÉE DU TIR p. 5

ZOOM SUR... LES FICHES POLLUANTS DE SCAL'AIR p. 6

BILAN DES INDICES DE LA QUALITÉ DE L'AIR À NOUMÉA

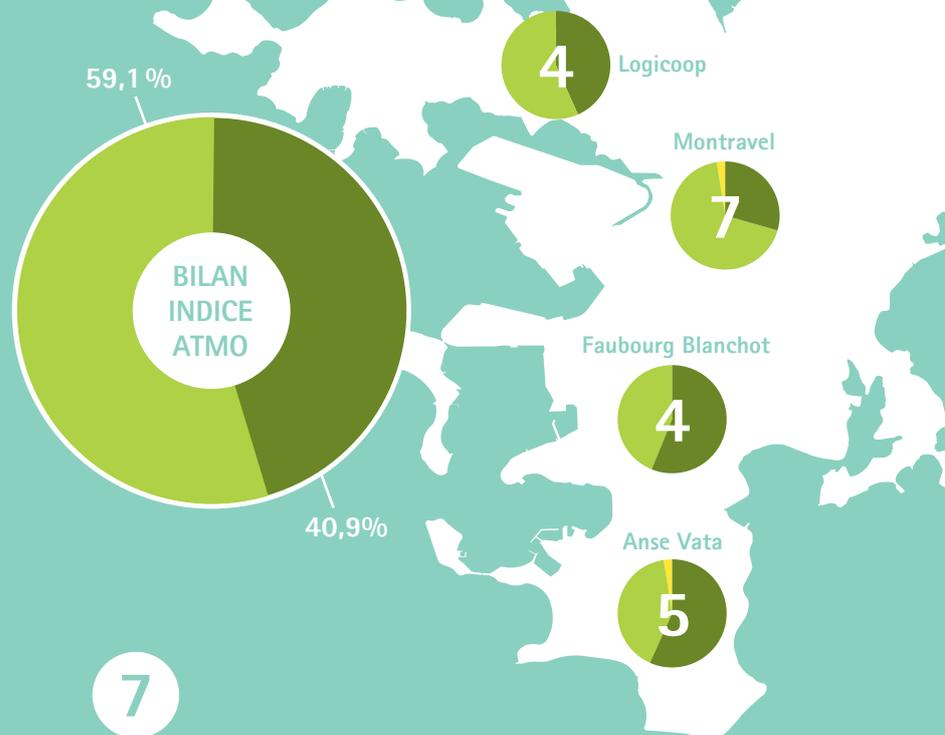
Les mesures de la qualité de l'air permettent d'établir l'indice ATMO qui indique la qualité de l'air moyenne à l'échelle de la ville. D'une valeur allant de 1 (très bon) à 10 (très mauvais), cet indice est calculé à partir des 4 polluants surveillés en continu, le dioxyde de soufre (SO₂), le dioxyde d'azote (NO₂), l'ozone (O₃) et les particules fines en suspension dans l'air (PM10). L'indice ATMO a été très bon à bon durant l'ensemble du 1^{er} trimestre 2015.

Les indices par station ou IQA informent sur la pollution maximale de la journée dans le quartier concerné.

C'est le quartier de Montravel qui connaît les niveaux de pollution les plus forts au 1^{er} trimestre 2015, avec une part d'indices moyens à médiocres de 2,5 %, contre 2,3 % à l'Anse Vata. Ces indices s'expliquent par la présence de dioxyde de soufre (Montravel) et de poussières fines PM10 (Anse Vata), polluants d'origines industrielle et routière. Aucun indice mauvais n'a été enregistré.

Les parts importantes et prédominantes d'indices bons à très bons sur l'ensemble des stations de mesure de Nouméa s'expliquent par la présence des alizés majoritairement de secteurs est à est/sud-est, qui favorisent la dispersion des polluants d'origine industrielle vers l'extrémité des presqu'îles de Nouville et de Ducos.

Le quartier du Faubourg Blanchot est le moins impacté par la pollution atmosphérique sur ce premier trimestre 2015.



7

INDICE MAXIMAL SUR LE TRIMESTRE

	Très bon	Bon	Moyen à médiocre	Mauvais
Logicoop	43,3 %	56,7 %	0,0 %	0,0 %
Montravel	29,6 %	67,9 %	2,5 %	0,0 %
Faubourg Blanchot	56,2 %	43,8 %	0,0 %	0,0 %
Anse Vata	56,8 %	40,9 %	2,3 %	0,0 %



8

INDICE MAXIMAL SUR LE TRIMESTRE

	Très bon	Bon	Moyen à médiocre	Mauvais
Forêt Nord	55,2 %	39,5 %	5,3 %	0,0 %
Base Vie	17,4 %	63,8 %	17,4 %	1,4 %
Port Boisé	47,5 %	52,5 %	0,0 %	0,0 %
Pic du Grand Kaori	81,4 %	18,6 %	0,0 %	0,0 %

BILAN DES INDICES DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LE SUD

Les indices de la qualité de l'air par station (IQA) sont calculés sur les cinq stations de mesure actuellement opérationnelles : Prony, Base Vie, Forêt Nord, Port Boisé et sur le site du Pic du Grand Kaori. Pour ce trimestre, en raison de problèmes techniques liés à l'isolement et à l'alimentation électrique du site de mesure, les données de la station de Prony n'ont pu être récupérées. L'indice de la qualité de l'air pour ce site n'est donc pas présent.

Les grilles de calcul d'indices pour le réseau de mesure du Sud sont les mêmes que celles utilisées pour les stations de Nouméa. Ainsi, les indices des stations de Nouméa et du Sud sont directement comparables.

L'indice de la qualité de l'air le plus élevé a été enregistré sur la station de mesure de la Base Vie, suite à une augmentation des niveaux de poussières fines observée le 11 mars 2015. La part d'indices moyens à médiocres est là encore la plus élevée au niveau de la station de la Base Vie de Vale (17,4 %), suivie de la station de la Forêt Nord, avec 5,3 %. Sur les stations de mesure du Pic du Grand Kaori et de Port Boisé, les indices calculés indiquent une qualité de l'air très bonne à bonne (indice n'excédant pas la valeur de 4) sur l'ensemble des journées de ce trimestre.

Notons que l'indice ATMO, qui ne concerne que les agglomérations, n'est pas calculé pour le réseau du Sud.



LE DIOXYDE DE SOUFRE (SO₂)

À Nouméa, l'origine de ce polluant gazeux et incolore, qui se signale par une odeur forte, désagréable et suffocante à fortes concentrations, est principalement industrielle (centrale thermique au fioul du secteur de Doniambo).

Les niveaux de dioxyde de soufre les plus élevés ont été mesurés à la Vallée du Tir, quartier qui a connu un dépassement du seuil d'information le 22 janvier 2015 (voir actualité p. 5)

Sur le reste du réseau, les niveaux de dioxyde de soufre sont restés relativement faibles au cours du 1^{er} trimestre 2015. La valeur maximale horaire a été de 259 µg/m³, enregistrée sur la station de Montravel le 16 mars à 19 h, dans des conditions de vents de secteur ouest/sud-ouest (240 degrés). De légères hausses des concentrations ont également été relevées sur Logicoop, avec un niveau maximum horaire à 145 µg/m³, observé le 6 mars à 13 h, par vent de secteur sud-est (130 degrés).

	Logicoop	Montravel	Faubourg Blanchot	Anse Vata
Moyenne trimestrielle	6	3	1	0
Moyenne horaire maximale	145	259	77	32
Moyenne journalière maximale	33	51	11	3
Dépassement SI	0	0	0	0
Dépassement SA	0	0	0	0
Dépassement VLH	0	0	0	0
Dépassement VLJ	0	0	0	0

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LE DIOXYDE D'AZOTE (NO₂)

Les oxydes d'azote sont émis par les moteurs et les installations de combustion de plus grande ampleur (centrale énergétique...). Ce sont des polluants traceurs des émissions du trafic routier, mais aussi de l'activité industrielle.

Les niveaux de dioxyde d'azote mesurés au cours du 1^{er} trimestre 2015 sont très faibles, similaires à ceux mesurés au cours du trimestre précédent et correspondent aux valeurs habituellement mesurées pour la saison. En effet, la dispersion ou « dissipation » des émissions liées au trafic est très favorisée par les vents moyens à forts, qui sont plus présents en saison chaude.

Les faibles niveaux relevés au cours de l'année s'expliquent également par l'absence de station de typologie « trafic », c'est-à-dire située à proximité immédiate d'un axe de circulation majoritaire, et donc directement soumise à l'influence de la circulation routière.

	Logicoop	Montravel	Faubourg Blanchot	Anse Vata
Moyenne trimestrielle	5	5	4	3
Moyenne horaire maximale	30	32	31	31
Moyenne journalière maximale	18	15	12	11
Dépassement SI	0	0	0	0
Dépassement SA	0	0	0	0
Dépassement VLH	0	0	0	0
Dépassement VLJ	0	0	0	0

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LES POUSSIÈRES FINES (PM₁₀)

Les poussières fines en suspension « PM₁₀ » liées à l'activité humaine proviennent majoritairement de la combustion des matières fossiles, du transport et d'activités industrielles diverses.

À Nouméa, ces poussières sont essentiellement émises au niveau de la centrale thermique, du processus de traitement des minerais de nickel et des véhicules de l'agglomération.

Au cours de ce trimestre, aucun dépassement de seuil n'a été recensé sur le réseau de mesure. Les niveaux journaliers les plus élevés ont été observés sur les stations de Montravel et de l'Anse Vata, avec des valeurs maximales respectives de 25 µg/m³ et 29 µg/m³.

	Logicoop	Montravel	Faubourg Blanchot	Anse Vata
Moyenne trimestrielle	14	16	13	14
Moyenne horaire maximale	42	105	72	112
Moyenne journalière maximale	21	25	22	29
Dépassement SI	0	0	0	0
Dépassement SA	0	0	0	0
Dépassement VLJ	0	0	0	0

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

L'OZONE (O₃)

L'ozone (O₃) que l'on mesure dans l'air ambiant est un polluant dit « secondaire », qui se forme par transformation chimique de certains polluants dits « primaires » (en particulier NO, NO₂ et composés organiques volatils) sous l'effet des rayonnements solaires. Les mécanismes réactionnels sont complexes et les plus fortes concentrations d'ozone apparaissent en périphérie des zones émettrices des polluants primaires, puis peuvent être transportées sur de grandes distances. À Nouméa, les niveaux d'ozone mesurés depuis 2007 respectent largement les valeurs de référence à ne pas dépasser.

	Faubourg Blanchot	Anse Vata
Moyenne trimestrielle	24	27
Moyenne horaire maximale	59	59
Moyenne journalière maximale	44	45
Dépassement SI	0	0
Dépassement SA	0	0
Dépassement VLH	0	0
Dépassement VLJ	0	0

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

QUELQUES REPÈRES

	SO ₂	NO ₂	PM ₁₀	O ₃
Seuil d'information et de recommandations (SI)	300 µg/m ³ en moyenne sur 1 h	200 µg/m ³ en moyenne sur 1 h	50 µg/m ³ en moyenne sur 24 h	180 µg/m ³ en moyenne horaire
Seuil d'alerte (SA)	500 µg/m ³ en moyenne sur 3 h consécutives	400 µg/m ³ en moyenne sur 1 h	80 µg/m ³ en moyenne sur 24 h	240 µg/m ³ en moyenne sur 3 h
Valeur limite horaire (VLH)	350 µg/m ³ en moyenne sur 1 h ⁽¹⁾	200 µg/m ³ en moyenne sur 1 h ⁽²⁾	-	-
Valeur limite journalière (VLJ)	125 µg/m ³ en moyenne journalière ⁽²⁾	-	50 µg/m ³ en moyenne journalière ⁽⁴⁾	-

(1) À ne pas dépasser plus de 24 h/an. (2) À ne pas dépasser plus de 3 jours/an. (3) À ne pas dépasser plus de 18 h/an. (4) À ne pas dépasser plus de 35 jours/an.



LE DIOXYDE DE SOUFRE (SO₂)

Dans le Sud, l'origine de ce polluant gazeux et incolore, qui se signale par une odeur forte, désagréable et suffocante à fortes concentrations, est essentiellement industrielle (centrale thermique et chaîne de fabrication de l'acide sulfurique nécessaire au procédé hydrométallurgique). Il peut également être émis lors d'événements accidentels, comme des départs de feux au niveau des stocks de soufre.

Les niveaux de dioxyde de soufre observés au cours de ce 1^{er} trimestre 2015 restent faibles à très faibles et respectent les valeurs de référence à ne pas dépasser.

Les stations de la Forêt Nord et de Port Boisé ont enregistré les concentrations les plus fortes. Les valeurs mesurées sur les sites de Prony et du Pic du Grand Kaori sont du même ordre de grandeur, tant pour les niveaux de fond que pour les niveaux de pointe, et restent faibles.

La Base Vie de Vale NC est la station pour laquelle les niveaux de dioxyde de soufre sont les plus faibles, de l'ordre de quelques microgrammes par mètre cube.

	Forêt Nord	Pic du Grand Kaori	Base Vie	Prony	Port Boisé
Moyenne trimestrielle	1	0	1	-	2
Moyenne horaire maximale	52	21	5	10	39
Moyenne journalière maximale	9	2	3	4	10
Dépassement VLHPE	0	0			
Dépassement VLJPE	0	0			
Dépassement SI			0	0	0
Dépassement SA			0	0	0
Dépassement VLH			0	0	0
Dépassement VLJ			0	0	0

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LE DIOXYDE D'AZOTE (NO₂)

Dans le Sud, les oxydes d'azote sont des polluants essentiellement émis par l'activité industrielle et, dans une moindre mesure, par le trafic routier.

Les concentrations mesurées sont similaires à celles mesurées le trimestre précédent. Le site de la Base Vie reste le plus impacté au cours de ce 1^{er} trimestre, avec des valeurs de pointe du même ordre de grandeur que celles observées sur les sites de mesure de Nouméa, et des niveaux de fond très faibles, proches de ceux affichés par le site périurbain de l'Anse Vata.

Sur l'ensemble des stations, les niveaux de dioxyde d'azote sont très faibles et respectent largement les valeurs de référence à ne pas dépasser.

	Forêt Nord	Pic du Grand Kaori	Base Vie	Prony	Port Boisé
Moyenne trimestrielle	1	1	1	-	0
Moyenne horaire maximale	22	11	36	9	14
Moyenne journalière maximale	5	3	5	2	4
Dépassement SI	0	0	0	0	0
Dépassement SA	0	0	0	0	0
Dépassement VLH	0	0	0	0	0
Dépassement VLJ	0	0	0	0	0

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LES POUSSIÈRES FINES (PM₁₀)

Dans le Sud, ces poussières peuvent être liées au contexte minier (soulèvement de poussières sur les sites d'extraction ou de traitement, trafic au niveau des pistes...), mais aussi aux phénomènes de combustion (unité de production d'énergie, usine ...).

Le site de la Base Vie reste celui qui affiche les valeurs de pollution de fond les plus importantes, avec une moyenne trimestrielle de 21 µg/m³.

La station de la Base Vie a connu deux épisodes de pollution importants : le premier, le 11 mars, a conduit à une valeur maximale horaire de 114 µg/m³ ; ce pic ponctuel, qui a occasionné un dépassement du seuil d'information par les poussières fines PM₁₀ a été enregistré dans des conditions de vents de secteurs sud-est à sud/sud-est, ce qui indique une origine industrielle vraisemblablement liée aux activités basées sur le site de l'usine. Dans la continuité du premier, le second épisode a été observé le lendemain.

	Forêt Nord	Pic du Grand Kaori	Base Vie	Prony	Port Boisé
Moyenne trimestrielle	15	10	21	-	15
Moyenne horaire maximale	108	86	114	24	53
Moyenne journalière maximale	46	23	64	16	27
Dépassement SI	0	0	2 dép.	0	0
Dépassement SA	0	0	0	0	0
Dépassement VLJ	0	0	1 j	0	0

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

L'évaluation des niveaux de pollution pour les particules fines PM₁₀ se fait aux échelles journalière et annuelle. Le niveau horaire permet de mieux appréhender la pollution de pointe de courte durée, mais il ne fait pas l'objet de valeurs de référence ou réglementaires à ne pas dépasser.

Pour information, l'ozone, polluant se produisant majoritairement au niveau des agglomérations, ne fait pas l'objet de mesures dans le Sud de la Nouvelle-Calédonie.

QUELQUES REPÈRES

	SO ₂	NO ₂	PM ₁₀
Valeur limite horaire pour la protection des écosystèmes (VLHPE) - ICPE-VALE	570 µg/m ³ en moyenne sur 1 h ⁽¹⁾	-	-
Valeur limite journalière pour la protection des écosystèmes (VLJPE) - ICPE-VALE	230 µg/m ³ en moyenne journalière	-	-
Seuil d'information et de recommandations (SI)	300 µg/m ³ en moyenne sur 1 h	200 µg/m ³ en moyenne sur 1 h	50 µg/m ³ en moyenne sur 24 h
Seuil d'alerte (SA)	500 µg/m ³ en moyenne sur 3 h consécutives	400 µg/m ³ en moyenne sur 1 h	80 µg/m ³ en moyenne sur 24 h
Valeur limite horaire (VLH)	350 µg/m ³ en moyenne sur 1 h ⁽¹⁾	200 µg/m ³ en moyenne sur 1 h ⁽³⁾	-
Valeur limite journalière (VLJ)	125 µg/m ³ en moyenne journalière ⁽²⁾	-	50 µg/m ³ en moyenne journalière ⁽⁴⁾

(1) À ne pas dépasser plus de 24 h/an - (2) À ne pas dépasser plus de 3 jours/an - (3) À ne pas dépasser plus de 18 h/an - (4) À ne pas dépasser plus de 35 jours/an - (5) À ne pas dépasser plus de 9 h/an



LE 13 MARS, RACCORDEMENT MÉTROLOGIQUE AVEC AIR PAYS DE LA LOIRE :

Pour s'assurer de l'exactitude des mesures effectuées par ses stations, Scal'Air possède un ensemble d'équipements permettant d'étalonner l'appareillage utilisé (ex. : bouteille de gaz étalon). Ces équipements d'étalonnage doivent régulièrement être à leur tour comparés à des étalons de référence. C'est ce que l'on appelle une chaîne d'étalonnage qui permet la cohérence de l'ensemble des mesures faites par les AASQA du réseau Atmo France, cette chaîne est constituée de 3 niveaux, Scal'Air se situant au 3^e niveau de la chaîne (voir schéma).

Ainsi, le 13 mars dernier, Scal'Air a envoyé pour contrôle ses équipements d'étalonnage à Air Pays de la Loire qui est un laboratoire interrégional de niveau 2 (il en existe 7 en France), qui lui-même fait régulièrement contrôler ses équipements par le LCSQA, Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air (seul laboratoire de niveau 1 dans la chaîne nationale d'étalonnage).

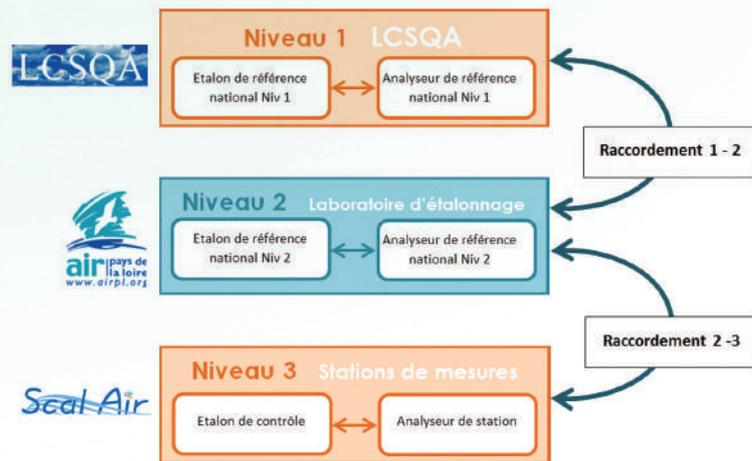


Schéma de principe raccordement métrologique

REPORTAGE DE NCTV : MICHEL PIMBE SUR NOUMÉA (27/01) ET SUR VALE (29/01)

Les équipes de NCTV et de l'émission « Les coulisses de la science » sont intervenues les 27 et 29 janvier pour la réalisation d'une émission de 27 minutes. L'ensemble des équipes de Scal'Air a été mis à contribution ; le journaliste a pu suivre l'équipe technique sur deux tournées sur les stations fixes (Nouméa et Sud).

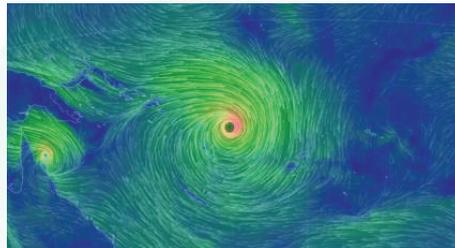
L'émission décrit en détail les missions et tâches de Scal'Air, le fonctionnement de l'association, les polluants surveillés et l'ensemble du dispositif (technique, matériel et humain) mis en place.



Tournage de l'émission « Les coulisses de la science ». <https://plus.google.com/+ScalairNc/posts/9R3fMWLiJB>

MISE EN SÉCURITÉ DES ÉQUIPEMENT DE MESURE DES POUSSIÈRES POUR LE CYCLONE PAM

En prévision du passage du cyclone PAM, l'équipe technique de Scal'Air a procédé à la dépose des têtes de prélèvement des analyseurs/préleveurs de poussières. Les forts vents associés à ce phénomène climatique auraient pu endommager le matériel installé sur les toits de l'ensemble des stations fixes. Aucun prélèvement de poussières n'a donc pu être réalisé sur les périodes du 13 au 16 mars sur Nouméa et du 12 au 17 mars dans le Sud.



Cyclone PAM, source Windity.

ADEME : 1^{RE} RÉUNION SUR L'ÉCOMOBILITÉ (26/02)

Le 26 février 2015, Scal'air a participé à la première réunion de travail sur l'écomobilité, organisée à l'initiative de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie). Cette dernière a rassemblé de nombreux « acteurs de la mobilité » tels que le gouvernement, les provinces, la mairie de Nouméa, des professionnels du transport, des associations... Les principaux points abordés ont été :

- la définition des principaux enjeux liés à l'écomobilité ;
- la définition des contours d'une charte « écomobilité » à laquelle pourraient adhérer les entreprises, les établissements publics, les collectivités...
- la mise en place d'actions dans le cadre de la semaine de la mobilité, qui se tiendra en septembre 2015.
- le projet de création d'une bande dessinée sur le thème climat et mobilité.

D'autres groupes de travail sont prévus prochainement.



EPISODE DE POLLUTION

Au cours de la nuit du 22 au 23 janvier, dans le secteur de la Vallée du Tir, de fortes concentrations en dioxyde de soufre ont été mesurées à partir de 20h30. Le seuil d'information à destination des personnes sensibles (alerte orange), fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – µg/m³ –, a été dépassé à 0h45, avec une valeur de 405 µg/m³. La concentration maximale horaire de 410 µg/m³ a été atteinte à 1h. À 5h, le dépassement de seuil d'information s'est terminé (fin de l'alerte orange) et les concentrations en SO₂ mesurées dans le secteur de la Vallée du Tir sont restées élevées jusqu'à environ 8h00.

D'après les données de Météo-France, des vents moyens de secteurs ouest/nord-ouest ont été observés majoritairement à partir de la soirée du 22 janvier.

Ces directions de vents d'ouest correspondent à une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de la Vallée du Tir.

Ce dépassement de seuil a été mesuré malgré l'alimentation en fioul Très Basse Teneur en Soufre (TBTS) de la centrale thermique.



Panache de pollution.



LES FICHES POLLUANTS DE SCAL'AIR

L'air que nous respirons est plus ou moins contaminé par des polluants atmosphériques, gazeux ou particulaires, d'origine naturelle ou produits par les activités humaines. Scal'Air vous propose des fiches pratiques pour tout savoir sur les principaux polluants de l'air : leurs origines, leurs effets sur la santé et sur l'environnement, les seuils réglementaires et la localisation des émissions.

Ces « fiches polluants » sont destinées au grand public et peuvent aussi bien être utilisées par les plus jeunes, les enseignants, les professionnels ou toute personne désireuse de s'informer sur la pollution atmosphérique.

L'outil est composé d'une pochette cartonnée au format A5 contenant six fiches polluants. Chaque fiche est consacrée à un polluant particulier : le dioxyde de soufre (SO₂), les oxydes d'azote (NOx), les particules en suspension (PM), les métaux lourds (ML), les composés organiques volatils (COV) et l'ozone (O₃).

Chaque fiche contient des informations illustrées de schémas ludiques et de nombreuses photographies. Retrouvez dans la rubrique « Moyens de surveillance » des explications concernant les différents appareils et techniques de mesure permettant de quantifier les concentrations en polluants dans l'air ambiant de Nouméa et dans le Sud de la Nouvelle-Calédonie.

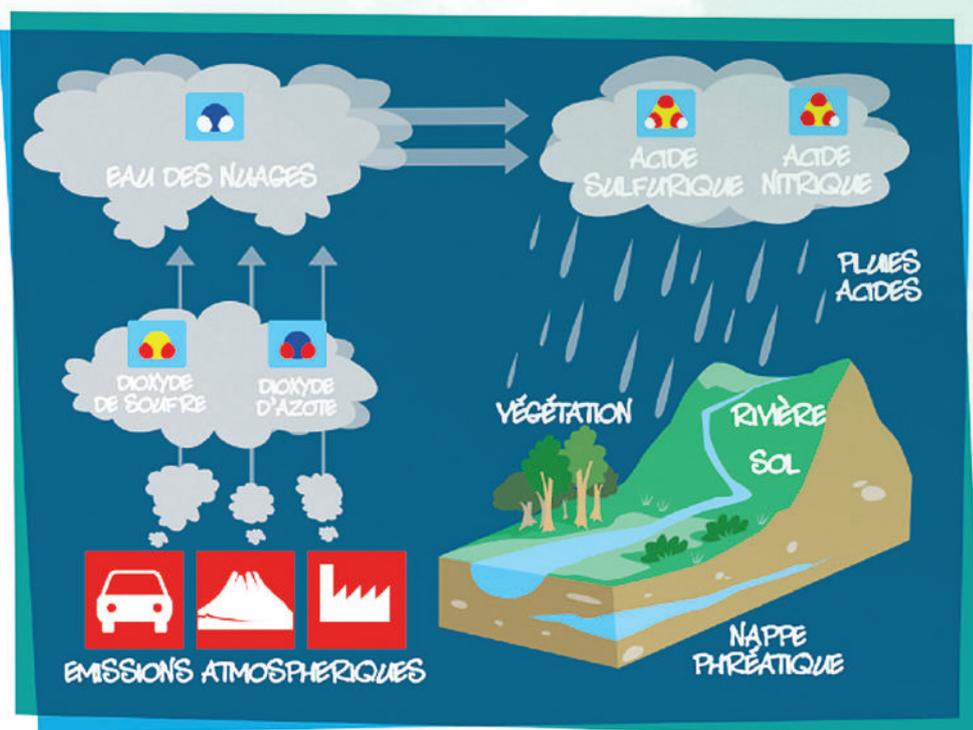
Des informations concernant l'aspect réglementaire, la situation en Nouvelle-Calédonie et les dépassements de seuils de référence sont également présentés.

Les volets dioxyde de soufre et les particules fines en suspension dans l'air contiennent des graphiques permettant aux lecteurs de s'informer facilement sur l'évolution des niveaux de pollution mesurés sur la ville de Nouméa entre 2008 et 2014.

Ce kit « fiches polluants » est évolutif : la pochette initiale, ciblant les polluants atmosphériques faisant l'objet d'une surveillance par Scal'Air, se verra progressivement complétée par un ensemble de polluants, notamment ceux faisant l'objet d'une problématique en Nouvelle-Calédonie.

Les fiches sont disponibles en version numérique sur www.scalair.nc, dans la rubrique Études/publications.

Elles ont également déjà fait l'objet d'une diffusion auprès des référents « développement durable » de l'Éducation nationale.



Extrait de la fiche polluant NOx.

Rejoignez Scal'Air sur le Web en flashant nos QR codes !



NOS COORDONNÉES

Association de Surveillance Calédonienne de la Qualité de l'Air
Tél. : 28 27 54 / Fax : 24 25 04 : E-mail : info@scalair.nc
Retrouvez l'ensemble de nos informations sur notre site Internet www.scalair.nc



NOS ADHÉRENTS

Scal'Air fait partie de la Fédération ATMO

